



Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 janvier 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

DIRECTION DES MEDIATHEQUES – FESTIVAL D'AGGLOMERATION - REGARDS NOIRS 2018

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOURL, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Claude FRADIN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C25-01-2018-DE
Date de télétransmission : 01/02/2018
Date de réception préfecture : 01/02/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018

DIRECTION DES MEDIATHEQUES – FESTIVAL D'AGGLOMERATION - REGARDS NOIRS 2018

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

En 2015, le Conseil a approuvé la création d'un événement culturel et touristique d'Agglomération, le Festival « Regards Noirs » pour l'année 2016.

Cet événement qui a favorisé le renforcement de la coopération culturelle et touristique de la CAN et de ses communes membres a rencontré un réel succès. Il vise à affirmer l'identité de l'Agglomération du Niortais dans la nouvelle grande région et à promouvoir l'activité culturelle, touristique et commerciale tout en fédérant les acteurs du territoire.

De plus, le Conseil a approuvé le 21 novembre 2016 la modification des statuts de la CAN et notamment l'élargissement des compétences facultatives de l'Agglomération en lien avec le Projet de Territoire. Concernant la Culture, sont validées le soutien et la création de manifestations culturelles à rayonnement d'Agglomération.

Fort de cette expérience enrichissante et de l'élargissement des compétences facultatives de l'Agglomération, il est donc proposé de renouveler le Festival d'Agglomération « Regards Noirs » pour l'année 2018 sur la base du règlement ci-joint.

Cet événement permettra :

- de soutenir les projets émanant des communes ; elles auront la possibilité de se regrouper, de relayer un projet proposé par un équipement, une structure, ou une association de leur territoire,
- de fédérer et d'accompagner ces projets au sein d'un label commun : le Festival d'Agglomération.

Comme l'année dernière, l'ensemble des communes de la CAN a été invité à un comité de pilotage d'organisation et de programmation en date du 8 septembre 2017 et du 13 octobre 2017 pour préparer le Festival d'Agglomération Regards Noirs 2018.

Suite à ces réunions, il est proposé que le festival se déroule sur deux périodes distinctes. La première, du 31 janvier au 4 février 2018, et la deuxième, au printemps, dont les projets seront soumis à validation ultérieurement.

Les projets de la première période sont donc ici proposés à validation :

Programmation CAN

Le 1 et 2 février

« Rencontre d'auteurs dans les collèges »

- Collèges Emile Zola (**Prahecq**)
- Collège René Caillié (**Mauzé-sur-le-Mignon**)

Prise en charge de la rémunération de coordination de Pierre Renverseau

Programmation avec les communes

Du 3 au 4 février

Niort :

« Regards noirs »

Accueil de 20 auteurs de bandes dessinées et romans noirs pour des rencontres avec le public, signatures, dédicaces. Actions culturelles en établissements scolaires et de formation. Animations autour des auteurs invités.

Le 31 janvier à 19h

Fors :

Rencontre avec Etienne Dhaene, réalisateur et scénariste et Julie Rocheleau, illustratrice et auteur de bandes dessinées, rencontre animée par Pierre Renverseau, acteur, auteur et réalisateur

Le jeudi 1er février à 19h

Saint-Symphorien :

Rencontre avec François Guérin, réalisateur et Juana Salabert, auteur, rencontre animée par Pierre Renverseau, acteur, auteur et réalisateur

Le jeudi 1er février à 19h et à 20h30

Coulon :

Rencontre avec Romain Slocombe, auteur, rencontre animée par Clémentine Thiebault
Spectacle théâtral D. Lis – CIE Divers Sens

Le vendredi 2 février à 18h30

Magné :

Rencontre avec Mathieu Masmondet, scénariste et Hugues Pagan, auteur et scénariste, rencontre animée par Julien Védrenne

Le vendredi 2 février à 20h30

Prahecq :

Concert/Rencontre avec François Guérin réalisateur et Jacky Schwartzmann, auteur, rencontre animée par Pierre Renverseau, acteur, auteur et réalisateur
Musique : Le trio Moonshine

Les projets de la seconde partie seront soumis à validation au début du deuxième trimestre.

En 2018, la CAN financera les projets retenus dans la limite de 30 000 €.

Chaque projet est subventionné à hauteur de 50% des dépenses réelles (factures à l'appui), majoré d'un forfait de 10% de ces dépenses, pour l'ensemble des frais administratifs, le tout plafonné à 3 000 € de subvention maximum (et limité à 80% des dépenses toutes subventions confondues).

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C25-01-2018-DE
Date de télétransmission : 01/02/2018
Date de réception préfecture : 01/02/2018

Les subventions seront versées aux communes sur présentation :

- d'un mémoire récapitulatif signé du Maire et du Trésorier mentionnant le coût total de l'opération ainsi que le montant des autres subventions obtenues ;
- des factures acquittées par la commune pour l'ensemble des charges directes (frais d'animation, prestations, locations, frais de restauration et d'hébergement...).

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'organisation du Festival d'Agglomération « Regards Noirs » 2018,
- Approuver les projets sélectionnés pour le premier acte du festival,
- Approuver le règlement ci-joint,
- Approuver les modalités de financement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée



FESTIVAL D'AGGLOMERATION REGARDS NOIRS REGLEMENT

Les projets présentés dans le cadre du Festival d'Agglomération doivent répondre au règlement ci-dessous.

Ce Festival est organisé au cours du premier semestre de l'année 2018.

Bénéficiaires

Les communes membres de la CAN dont les projets sont validés en Conseil d'Agglomération.

Type de projets

Rencontres d'auteurs

Animations Représentations (film, théâtre, danse, musique...)

Lectures publiques

Expositions

Modalités d'accompagnement financier de la CAN

En 2018, la Can financera les projets retenus dans la limite de 30 000 €.

Chaque projet est subventionné à hauteur de 50% des dépenses réelles (factures à l'appui), majoré d'un forfait de 10% de ces dépenses, pour l'ensemble des frais administratifs, le tout plafonné à 3 000 € de subvention maximum (et limité à 80% des dépenses toutes subventions confondues).

Les subventions seront versées aux communes sur présentation :

- d'un mémoire récapitulatif signé du Maire et du Trésorier mentionnant le coût total de l'opération ainsi que le montant des autres subventions obtenues ;
- des factures acquittées par la commune pour l'ensemble des charges directes (frais d'animation, prestations, locations, frais de restauration et d'hébergement...).

Dépenses éligibles

Dépenses de **fonctionnement** effectuées par la commune et directement liées à l'organisation du Festival d'Agglomération Regards Noirs

Les communes doivent compléter la fiche technique ci-jointe et la retourner à :

Irene TOSI

Chargée de mission culture

Service des Bibliothèques de la CAN

7 Boulevard Main

79 000 NIORT

irene.tosi@agglo-niort.fr

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C25-01-2018-DE
Date de télétransmission : 01/02/2018
Date de réception préfecture : 01/02/2018



Fiche projet :
FESTIVAL DU POLAR/REGARDS NOIRS III EDITION (2018)

Porteur du projet

Commune ou groupe de communes :

.....
.....
.....

Personne référente :

.....
.....

Fonction :

.....
.....

Téléphone :

.....
.....

Adresse mail :

.....
.....

Manifestation

Titre :

.....
.....

Période de la manifestation (date et heure) :

.....

Lieu de la manifestation :

.....
.....

Type de manifestation (Spectacle, exposition, atelier, lecture publique, conférence, musique, etc...) :

.....
.....
.....
.....

Public concerné :

.....
.....

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C25-01-2018-DE
Date de télétransmission : 01/02/2018
Date de réception préfecture : 01/02/2018

Partenaire (éventuel)

Dénomination :

.....
.....

Responsable :

.....
.....

Contact :

.....
.....

Prestataire (éventuel)

Dénomination :

.....
.....

Responsable :

.....
.....

Contact :

.....
.....

